ABNJ OPTIQUE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 – 20 rue de Stalingrad
95120 Ermont

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION

Les soussignés Monsieur Benjamin Mardoche SULTAN, 9 rue de l'Abreuvoir 92400 Courbevoie,

Rappelle que des statuts constitutifs de la société :

ABNJ OPTIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros,
dont le siège social est fixé à 18 – 20 rue de Stalingrad 95120 Ermont,

ont été signés en date du 26/01/2026.

Il est précisé que l'attestation de dépôt des fonds correspondant au capital social a été établie en date du 03/02/2026.

En conséquence, les associés :

- Constatent que les apports en numéraire ont été régulièrement déposés,
- Confirment expressément leur volonté de constituer la société,
- Décident que la constitution de la société prendra effet à la date du dépôt des fonds, soit le 3/02/2026.

A Ermont
Le 3/02/2026